

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

Séance du 05 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 septembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Didier DEMONCHEAUX a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	50

CONVOCAATION

Datée	du 28/09/23
Affichée	le 28/09/23

OBJET

Installation d'un nouveau
conseiller communautaire

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Nicole MOUGEL, Christophe POTTIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Représentés : Pierre DUFAY représenté par François SAUNOIS
Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL
Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Pouvoirs :

Philippe THOURET a donné pouvoir à François CARBONELL
Pascal SUARD a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN
Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Marie-José MARTIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Fabrice GLORIA a donné pouvoir à Jean SELLIER
André LAMONTAGNE a donné pouvoir à Christine LEBRETON

Absents excusés : Nadège TROUILLET
François HUREL
Virginie VIOLET

Absents : Nathalie RIBAUT
Jacky DE TAEVERNIER

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code électoral et notamment l'article L273-11,
- Considérant la démission de Madame Marie-Odile TAVERNIER de ses fonctions de maire de Fay, démission qui a pris effet à compter de son acceptation par Monsieur Le Préfet en date du 28 août 2023,
- Considérant qu'en application des dispositions de l'article L273-11 du Code électoral les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1 000 habitants au sein des organes délibérants des communautés de communes sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau,
- Considérant que la commune de Fay dispose d'un siège à la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle,
- Considérant l'élection de Monsieur Pierre DUFAY maire de Fay le 05 septembre 2023,

Le Conseil :

- **PREND** acte de l'installation de Monsieur Pierre DUFAY en qualité de conseiller communautaire.

VOTE : UNANIMITÉ

Acte reçu en Préfecture 12 OCT. 2023
Publié en ligne 12 OCT. 2023
Certifié exécutoire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
Jean SELLIER

